



Réaction de Madame le Maire suite aux menaces à l'encontre de Wilfrid Pailhès

Suite à la réception en mairie d'un courrier contenant des menaces et des insultes adressées à Wilfrid Pailhès, Conseiller municipal d'opposition, Madame le Maire, Marlène Mourier, tient à lui exprimer son soutien plein et entier.

Au-delà des divergences politiques, rien ne peut justifier que des élus de la République soient pris pour cible par des menaces, des intimidations ou des propos injurieux. L'engagement au service de l'intérêt général ne doit jamais exposer celles et ceux qui l'exercent à de tels agissements.

Madame le Maire condamne avec la plus grande fermeté ces comportements, dont elle a elle-même été victime à plusieurs reprises au cours des derniers mois.

Au regard de la nature du courrier reçu par M. Pailhès, de l'écriture employée et des termes particulièrement vulgaires utilisés, il existe de fortes similitudes avec certaines des menaces adressées précédemment à Madame le Maire.

Pour mémoire, Madame le Maire a déposé plainte à deux reprises, en septembre puis en octobre 2025, à la suite de ces courriers. À ce jour, elle n'a reçu aucune information sur les suites judiciaires de ces procédures.

Par ailleurs, d'autres menaces de mort avaient aussi été proférées à l'encontre de Madame le Maire et de sa Première Adjointe en août 2025, sur des tracts placardés sur l'espace public et sur la boîte aux lettres du domicile de la Première Adjointe.